



**SIDEN
SIAN**

2020

**Rapport annuel sur le Prix
et la Qualité du Service public
de l'eau potable
et de l'assainissement**



Noréade
Les Régies du SIDEN-SIAN



SYNTHESE

RECETTES D'EXPLOITATION
(EAU)

75,5 M€

RECETTES D'EXPLOITATION
(ASSAINISSEMENT / GEPU)

80,8 M€

EAU POTABLE

641

COMMUNES

ASSAINISSEMENT
COLLECTIF

608

COMMUNES

384 000

ABONNÉS
EN EAU POTABLE

276 000

LOGEMENTS DESSERVIS
EN ASSAINISSEMENT
COLLECTIF

55,2

MILLIONS DE M³
D'EAU POTABLE
DISTRIBUÉS

37,4

MILLIONS DE M³
D'EAU USÉE TRAITÉS

11 000 km

DE CONDUITES
DE DISTRIBUTION

7 000 km

DE RÉSEAUX DE COLLECTE

35,9 M€

TRAVAUX
D'INVESTISSEMENT

39,5 M€

TRAVAUX
D'INVESTISSEMENT

EAU : 2,22 €

ASSAINISSEMENT : 2,80 €

5,02 € TTC/m³

POUR UNE CONSOMMATION TYPE DE 120M³/AN



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2020

ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF

518

COMMUNES

EAUX PLUVIALES

520

COMMUNES

DÉFENSE
EXTÉRIEURE
CONTRE L'INCENDIE

473

COMMUNES

11 800

POINTS D'EAU INCENDIE

SOMMAIRE

1. LA GOUVERNANCE DU SIDEN-SIAN ET DE SES REGIES NOREADE	4
2. PRESENTATION DU TERRITOIRE DE COMPETENCE	5
Carte des communes adhérentes	8
3. LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE	9
3.1. Les communes et leurs unités de distribution	10
3.2. Les communes et leur réseau de distribution	12
3.3. Tarification et recettes du service	14
3.4. Financement des investissements du service	15
3.5. Les programmes d'investissement du service	15
3.6. Actions de solidarité dans le domaine de l'eau	16
4. LA DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE	17
4.1. Les ouvrages de défense incendie	17
4.2. Tarification et recettes du service	17
5. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	18
5.1. Les communes et leurs agglomérations d'assainissement	18
5.2. Les communes et leur réseau d'assainissement collectif	22
5.3. Tarification et recettes du service	25
5.4. Financement des investissements du service	26
5.5. Les programmes d'investissement du service	26
5.6. Actions de solidarité dans le domaine de l'eau au titre du service d'assainissement	27
6. LA GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES	27
6.1. Tarification et recettes du service	27
7. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	28
7.1. Les indicateurs du service d'assainissement non collectif	28
7.2. Activités du service d'assainissement non collectif	28
7.3. Tarification et recettes du service	28
8. LA FACTURE TYPE	30
9. SYNTHESE DES INDICATEURS REGLEMENTAIRES	32
9.1. Les indicateurs du service public de distribution d'eau potable	32
9.2. Les indicateurs du service public d'assainissement collectif	33
9.3. Les indicateurs du service public d'assainissement non collectif	33
ANNEXES (Disponibles sur notre site internet)	34

La notice «redevances» de l'agence de l'eau est disponible en annexe du livret envoyé à chaque commune, ainsi que dans les annexes de la synthèse et sur le site <http://www.services.eaufrance.fr/gestion/services/facture/noteagence>

1. LA GOUVERNANCE DU SIDEN-SIAN ET DE SES REGIES NOREADE EAU ET NOREADE ASSAINISSEMENT

Le SIDEN-SIAN est un syndicat mixte fermé portant plusieurs compétences à la carte relatives au cycle de l'eau :

- Production et distribution d'eau potable
- Assainissement collectif et non collectif
- Gestion des eaux pluviales urbaines
- Défense extérieure contre l'incendie
- Gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Prévention des inondations

Son histoire débute en 1950 avec la création du SIDEN (Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Nord) et en 1971 avec la création du SIAN (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord) : une fusion des deux syndicats a été finalisée en 2009 pour former le SIDEN-SIAN.

Le SIDEN-SIAN est administré par un Comité Syndical de 135 élus représentant le territoire de compétence qui se réunit au moins 4 fois par an, ainsi qu'un Bureau Syndical de 40 membres. Le SIDEN-SIAN a mis en place une Commission d'Appels d'Offres (CAO) ainsi qu'une Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) avec des associations représentant les abonnés.

Pour l'exploitation des services relevant de ses compétences, le SIDEN-SIAN est doté depuis le 1^{er} juillet 2019 de deux régies à simple autonomie financière :

SIDEN-SIAN Noréade Eau et SIDEN-SIAN Noréade Assainissement.

Les régies Noréade ont pour mission de fournir en permanence aux abonnés une eau respectant les critères de potabilité avec un accès au service pour tous. Elles agissent également pour la préservation du milieu naturel et notamment des ressources en eau en assurant la collecte et le traitement des eaux usées.

NOTRE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Permettre aux communes, quelle que soit leur taille, de disposer des capacités techniques et financières nécessaires au développement et au maintien d'un service public de distribution d'eau potable et d'assainissement au plus juste prix. Pour ce faire, nous réalisons de véritables investissements d'ouvrages publics d'intérêt général.

NOS ENGAGEMENTS

Intérêt général
Qualité et continuité de service
Transparence vis à vis du service rendu
Proximité

NOS PRINCIPES D'ACTION

Solidarité Intercommunale
Transfert complet des compétences (Maîtrise d'ouvrage et exploitation)
Péréquation tarifaire
Exploitation directe des services (Régies SIDEN-SIAN Noréade Eau et SIDEN-SIAN Noréade Assainissement)

La direction générale et les services supports sont situés à WASQUEHAL. Le territoire de compétence regroupant les 739 communes adhérentes est couvert par 8 Centres d'Exploitation situés à AVESNELLES, BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS, CASSEL, LA GORGUE, LE QUESNOY, PECQUENCOURT NORD, PECQUENCOURT SUD et URVILLERS. Un centre de travaux à ORCHIES, ainsi qu'un Service Relation Abonnés à MONTIGNY-EN-OSTREVENT, installé en septembre 2020, viennent compléter le dispositif. (Voir carte page 8)

2. PRESENTATION DU TERRITOIRE DE COMPETENCE

739 communes du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Somme font confiance au SIDEN-SIAN pour leur service d'eau potable et/ou leur service d'assainissement et font de notre syndicat le plus vaste groupement, en nombre de communes adhérentes, intervenant dans ces domaines en France.

Le nombre de communes adhérentes au SIDEN-SIAN par compétence transférée est le suivant :

Compétences transférées	Au 31/12/2019	Au 31/12/2020	Communes exploitées par Noréade	Communes sous contrats de D.S.P.
Eau Potable (Production-Distribution)	619	641 (+22)	629	12
Assainissement Collectif	618	608 (-10)	585	23
Assainissement Non Collectif	516	518 (+2)	513	5
Gestion des Eaux Pluviales	531	520 (-11)	515	5
Défense Extérieure Contre l'Incendie	458	473 (+15)	473	-

Au 1^{er} juillet 2020, retrait de la Communauté de Communes Picardie des Châteaux suite à la restitution de la compétence Assainissement Collectif à ses communes membres (ANIZY-LE-GRAND, BASSOLES-AULERS, BOURGUIGNON-SOUS-MONTBAVIN, BRANCOURT-EN-LAONNOIS, CHAILLEVOIS, MERLIEUX-ET-FOUQUEROLLES, MONTBAVIN, PINON, PREMONTRE, ROYAUCOURT-ET-CHAILVET, SUZY, URCEL, VAUXAILLON et WISSIGNICOURT).

Chacune de ces communes doit désormais délibérer pour ré-adhérer au SIDEN-SIAN, comme l'a fait VAUXAILLON.

Extension du périmètre d'intervention - Accroissement d'activité des Régies

Service Public d'Assainissement Collectif (AC), Assainissement Non Collectif (ANC), Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU)			
Communes	Population INSEE 2017	Compétence	Date adhésion
BERTRY (59)	2 214	AC, ANC, GEPU	01/01/2020
BETHENCOURT (59)	760	AC, ANC, GEPU	01/01/2020
FREMICOURT (62)	250	AC	01/01/2020
MILLONFOSSE (59)	727	GEPU	01/01/2020

Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)		
Communes (Département)	Population INSEE 2017	Date adhésion
BANTOUZELLE (59)	432	01/01/2020
BEAURAIN (59)	234	01/01/2020
BEUVRY-LA-FORET (59)	2 786	01/01/2020
BOIRY-NOTRE-DAME (62)	460	01/01/2020
BOUCHAIN (59)	3 991	01/01/2020
BOURSIES (59)	399	01/01/2020
BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS (59)	426	01/01/2020
BRANCOURT-LE-GRAND (02)	578	01/01/2020
CAMPHIN-EN-CAREMBAULT (59)	1 680	01/01/2020
HORDAIN (59)	1 401	01/01/2020
NOREUIL (62)	162	01/01/2020
ORCHIES (59)	8 987	01/01/2020
POTELLE (59)	399	01/01/2020
PRADELLES (59)	393	01/01/2020
SAINT-MOMELIN (59)	474	01/01/2020

Service Public d'Eau Potable			
Communes (Département)	Population INSEE 2017	Date adhésion	Adhérent via
ARLEUX-EN-GOHELLE (62)	873	01/01/2020	C.C. Osartis-Marquion
BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS (59)	426	01/01/2020	C.A. du Caudrésis et du Catésis
CHIVY-LES-ETOUVELLES (02)	515	01/01/2020	C.A. du Pays de Laon
CORBEHEM (62)	2 384	01/01/2020	C.C. Osartis-Marquion
COUCY-LES-EPPES (02)	636	01/01/2020	Commune
COURTRIZY-ET-FUSSIGNY (02)	67	01/01/2020	Commune
EPPES (02)	431	01/01/2020	C.A. du Pays de Laon
ETOUVELLES (02)	221	01/01/2020	C.A. du Pays de Laon
FRESNES-LES-MONTAUBAN (62)	579	01/01/2020	C.C. Osartis-Marquion
FRESNOY-EN-GOHELLE (62)	219	01/01/2020	C.C. Osartis-Marquion
INCHY-EN-ARTOIS (62)	633	01/01/2020	C.C. Osartis-Marquion
IZEL-LES-EQUERCHIN (62)	1 021	01/01/2020	C.C. Osartis-Marquion
LAVAL-EN-LAONNOIS (02)	254	01/01/2020	C.A. du Pays de Laon
MARCHAIS (02)	438	01/01/2020	Commune
MAUREGNY-EN-HAYE (02)	424	01/01/2020	Commune
MONTAIGU (02)	771	01/01/2020	Commune
MORBECQUE (59)	2 581	01/01/2020	Commune
NOUVION-LE-VINEUX (02)	168	01/01/2020	C.A. du Pays de Laon
OPPY (62)	408	01/01/2020	C.C. Osartis-Marquion
PRONVILLE-EN-ARTOIS (62)	328	01/01/2020	C.C. Osartis-Marquion
RUMILLY-EN-CAMBRESIS (59)	1 478	01/01/2020	C.A. de Cambrai
SAMOussy (02)	391	01/01/2020	C.A. du Pays de Laon

Les communes d'ARLEUX-EN-GOHELLE (62) et OPPY (62) ont adhéré avec un contrat de DSP en cours.

Soit un poids total de population de 14 379 habitants concernant la compétence Eau Potable repris en exploitation en 2020 par la Régie SIDEN-SIAN Noréade Eau.

Communes en Délégation de Service Public

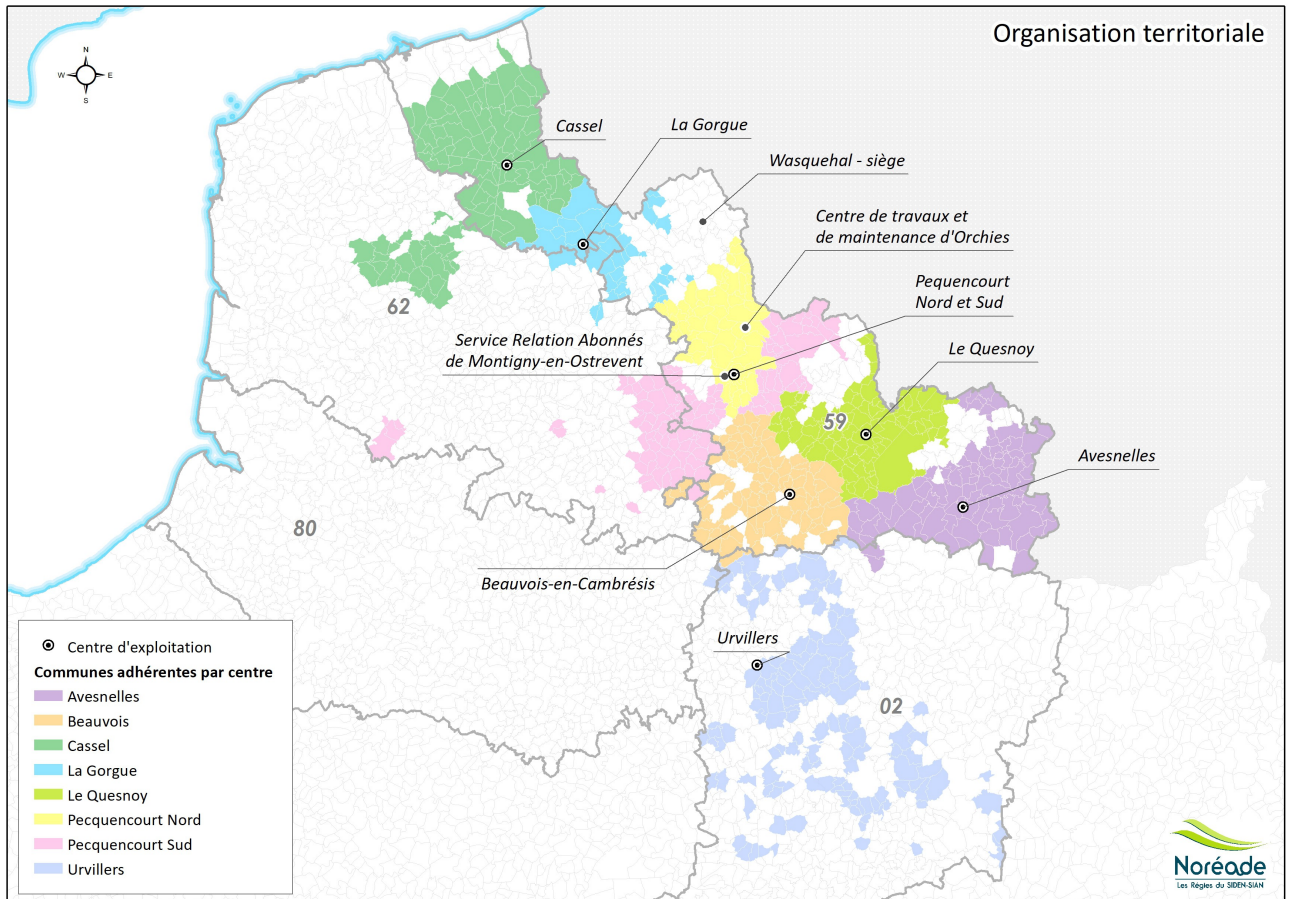
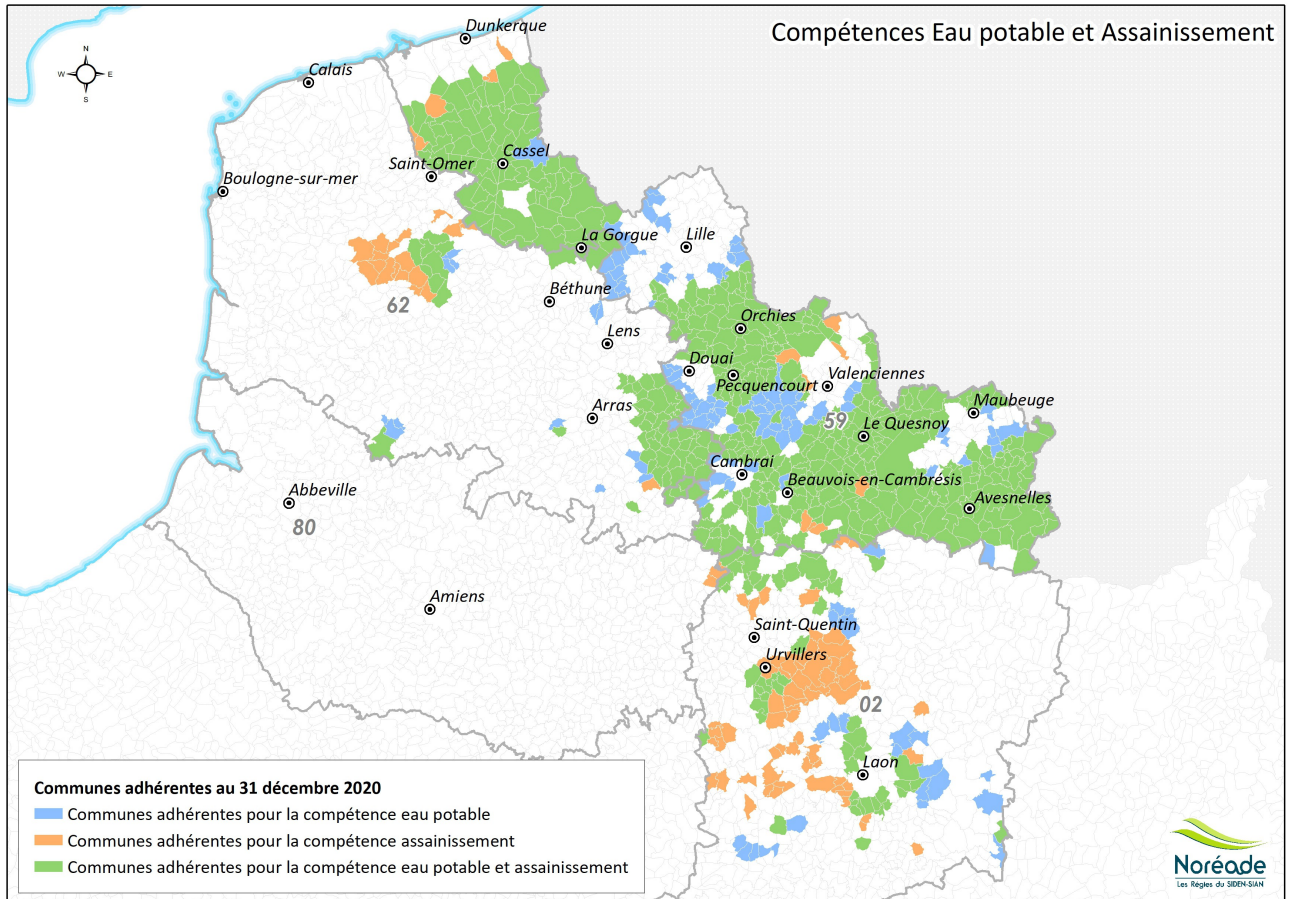
Certains territoires sont gérés dans le cadre des contrats de délégation conclus avant la date d'adhésion au SIDEN-SIAN (Tableau trié par compétence et par date d'échéance du contrat) :

Communes	Structure Intercommunale d'origine au 01/01/2021	Population INSEE 2017	Exploitant du service	Échéance du contrat
Service Public d'Eau Potable : 13 communes		TOTAL : 51 344		
SERAIN *		414	SAUR	13/02/2020
AVELIN	Communauté de Communes Pévèle Carembault	2 724	SUEZ	31/12/2021
PONT-A-MARCQ		2 968		
CAMPHIN-EN-CAREMBAULT		1 680	SUEZ	31/12/2021
PHALEMPIN		4 769		
OSTRICOURT		5 399		
THUMERIES		3 931		
SOMAIN	Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent	12 232	Véolia Eau	31/12/2022
CAUDRY	Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis	14 739	SADE	30/06/2023
BOIRY-NOTRE-DAME	Communauté de Communes OSARTIS Marquion	460	Véolia Eau	31/12/2023
PELVES		747	Véolia Eau	31/12/2023
OPPY **	Communauté de Communes OSARTIS Marquion	408	Véolia Eau	09/01/2028
ARLEUX-EN-GOHELLE **		873	Véolia Eau	08/03/2036
Service Public d'Assainissement Collectif : 23 communes		TOTAL : 73 230		
CAMPHIN-EN-CAREMBAULT	Communauté de Communes Pévèle Carembault	1 680	SUEZ	31/12/2021
PHALEMPIN		4 769		
CHEMY	Communauté de Communes Pévèle Carembault	780	SUEZ	31/12/2024
GONDECOURT		4 097		
HERRIN		427		
ANICHE	Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent	10 348	Véolia Eau	31/12/2026
AUBERCHICOURT		4 480		
BRUILLE-LEZ-MARCHIENNES		1 352		
ECAILLON		1 952		
HORNAING		3 576		
LEWARDE		2 447		
LOFFRE		743		
MARCHIENNES		4 652		
MASNY		4 190		
MONCHECOURT		2 523		
MONTIGNY-EN-OSTREVENT		4 838		
SOMAIN		12 232		
TILLOY-LEZ-MARCHIENNES		535		
VRED		1 394		
WANDIGNIES-HAMAGE		1 318		
WARLAING		596		
MORBECQUE		2 581	SUEZ	31/03/2027
STEENBECQUE		1 720		

* La commune de SERAIN (02) a été reprise en exploitation en février 2020, à l'issue de son contrat de DSP

** Adhésion en 2020

Carte des communes adhérentes au SIDEN-SIAN



3. LE SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Le patrimoine Eau Potable du SIDEN-SIAN au 31/12/2020 en quelques chiffres :

Ouvrages	Chiffres 2020
Ouvrages de production d'eau potable	284
Unités de traitement d'eau potable	28
Ouvrages de stockage (Réservoirs et citernes)	320
Linéaire de canalisation d'eau potable	10 992 km

Indicateur		2017	2018	2019	2020
D101	Nombre d'habitants desservis au 31 décembre de chaque année (recensement INSEE 2017 pour l'année 2020)	880 368	921 081	926 296	941 868

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P155.1	Taux de réclamations pour 1000 abonnés	1,34	1,23	1,59	1,12

Données du dispositif de mémorisation des réclamations : Le nombre de réclamations écrites relatives à l'eau potable pour l'année 2020 s'élève 429 pour 383 516 abonnés (pour rappel en 2019, il y avait 578 réclamations)

3.1. Les communes et leurs unités de distribution

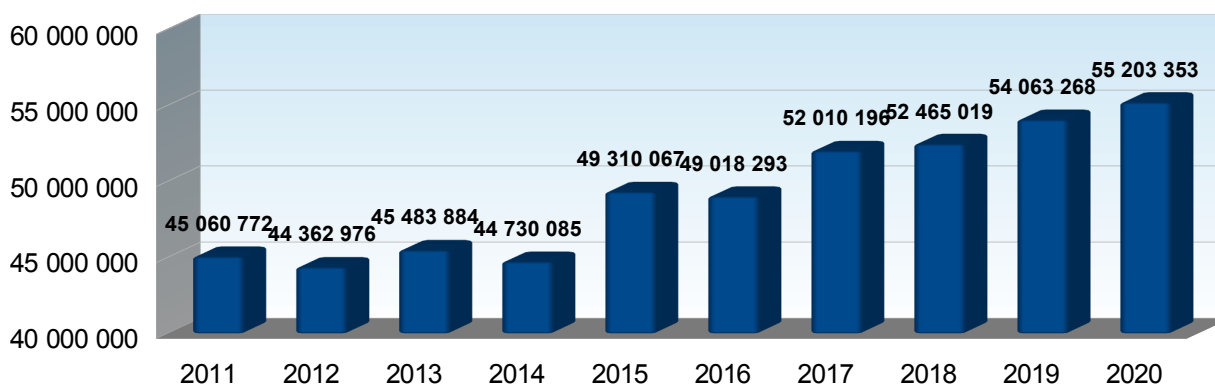
Le territoire desservi par le SIDEN-SIAN en eau potable est divisé en **Unités de Distribution Intercommunales (UDI)**. Chaque UDI est un secteur de distribution d'eau potable dans lequel la qualité de l'eau est réputée homogène. Cette eau peut être issue de points de production d'eau potable de la Régie SIDEN-SIAN Noréade Eau, de transferts venant d'autres UDI ou d'achats d'eau en gros auprès d'autres collectivités.

Le bilan de la production d'eau potable des UDI en 2020

Nombre des U.D.I.	220
Volume d'eau traitée produit en 2020	48 835 396 m ³
Volume d'eau acheté en gros en 2020	6 367 957 m ³
Volume d'eau vendu en gros en 2020	2 226 257 m ³

L'évolution des volumes mis en distribution dans les UDI (période 2011 - 2020)

Total en m³ des volumes d'eau traitée produits et des volumes d'achat d'eau en gros.



La protection de la ressource en eau potable

L'indice d'avancement de la protection de la ressource en eau est déterminé par l'Agence Régionale de Santé (ARS) selon l'indicateur de performance ci-dessous.

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	72,28	72,06	71,89	72,10

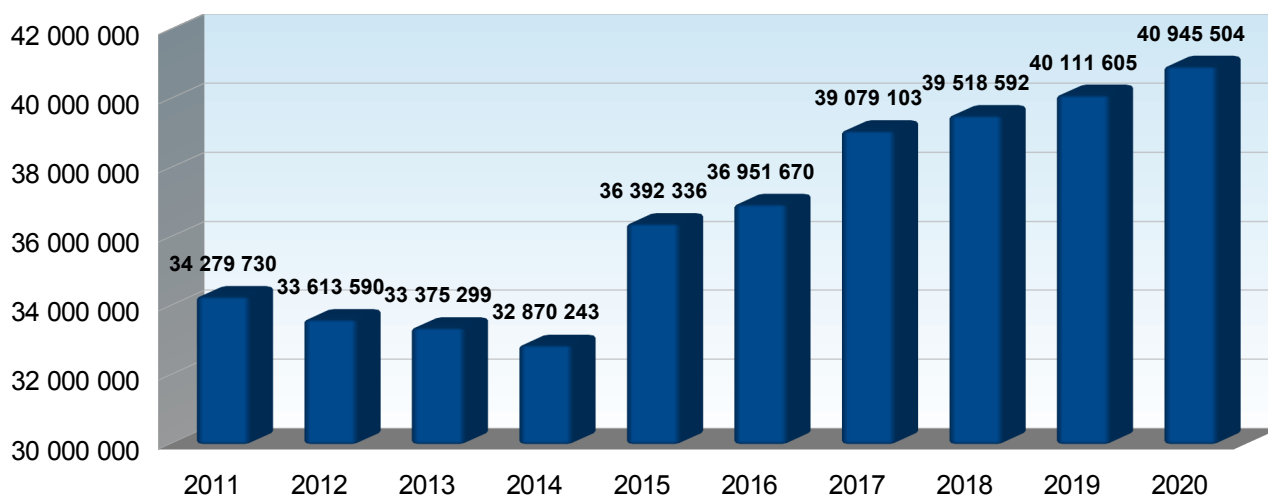
L'évolution de cet indicateur ne tient pas uniquement compte de l'avancement de la protection de la ressource en eau mais est également tributaire de l'état des ouvrages de production repris dans le cadre d'adhésion de nouvelles communes, souvent avec des forages moins bien protégés, ce qui explique sa variation, bien que les captages aient un niveau croissant de protection.

La performance des réseaux de distribution d'eau potable

Le bilan des volumes relatifs à la production d'eau potable

Volumes 2020	Total / m3
Volume d'eau potable vendu au cours de l'exercice	38 719 247
Volume consommé sans comptage (essais incendie)	167 960
Volume d'eau de service des installations de production	454 270
Volumes de service (Purge, nettoyage réservoirs, analyseurs de chlore...)	512 534
Volume de vente d'eau en gros	2 226 257
Volume d'eau traitée produite	48 835 396
Volume d'achat d'eau en gros	6 367 957

L'évolution des volumes d'eau vendus sur la période 2011 - 2020



Total en m3 des Volumes d'eau potable vendus et des Volumes de vente d'eau en gros L'augmentation du volume d'eau vendu à partir de 2015 est proportionnelle à l'augmentation du nombre d'abonnés.

Eau prélevée en 2020	Volume en m3
Eau souterraine prélevée (99,47 %)	49 027 178
Eau superficielle prélevée (0,53 %)	262 488
Total	49 289 666

Performance des réseaux de distribution de la Régie SIDEN-SIAN Noréade Eau

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P104.3	Rendement du réseau de distribution (%)	76,41	76,60	76,69	75,42

L'adhésion de nouvelles communes pouvant présenter un rendement médiocre peut faire fluctuer à la baisse cet indicateur. L'indicateur est aussi impacté par la crise sanitaire COVID-19 avec un taux de lecture des compteurs abonnés plus faible et la prise en compte d'estimations sur une partie des consommations plus importantes qu'habituellement.

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P106.3	Indice linéaire des pertes en réseau (m3/Km/jour)	3,36	3,31	3,39	3,52

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m3/Km/jour)	3,54	3,48	3,73	3,69

La qualité de l'eau potable distribuée

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P101.1	Taux de conformité microbiologique (%)	99,98	99,96	99,95	99,99

Sur 15 249 paramètres microbiologiques analysés, 1 a été déclaré non conforme.

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P102.1	Taux de conformité physico-chimique (%)	99,86	99,79	99,90	99,88

Sur 223 707 paramètres physico-chimiques analysés, 262 ont été déclarés non conformes.

Les résultats des contrôles sanitaires officiels témoignent d'une très bonne qualité microbiologique et physico-chimique, répondant aux exigences de qualité de la réglementation actuelle.

Les taux de conformité inférieurs à 100% sont dus à des dépassements ponctuels solutionnés ou en cours de résolution par des actions correctives systématiques et immédiates.

Les ouvrages de stockage d'eau potable dans les UDI

Les dates de nettoyage et désinfection des ouvrages de stockage sont reprises en annexe du rapport.

En 2020, sur les 320 réservoirs et citernes :

- 24 réservoirs n'ont pu être nettoyés pour diverses causes : problème d'accès, travaux en cours, rénovation prévue...
- 24 réservoirs n'ont pu être nettoyés pour cause de sécheresse suite à la parution des arrêtés préfectoraux dans le département du Nord : arrêté du 16/06/2020 qui interdit les nettoyages (Yser, Scarpe Amont, Sensée, Escaut et Sambre) jusqu'au 31/07/2020 et arrêté du 11/08/2020 qui interdit les nettoyages (Yser, Scarpe Amont, Sensée, Escaut et Sambre, Marque Deule) jusqu'au 15/09/2020.

Ouvrages de stockage des communes adhérentes

Nombre d'ouvrages de stockage d'eau potable au 31/12/2020	320
Volume total de stockage	171 411 m3

3.2. Les communes et leur réseau de distribution

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

L'indicateur P103.2 traduit la bonne connaissance du patrimoine. Son calcul a été modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013. La valeur de l'indice est comprise entre **0** et **120** avec le barème de cotation suivant :

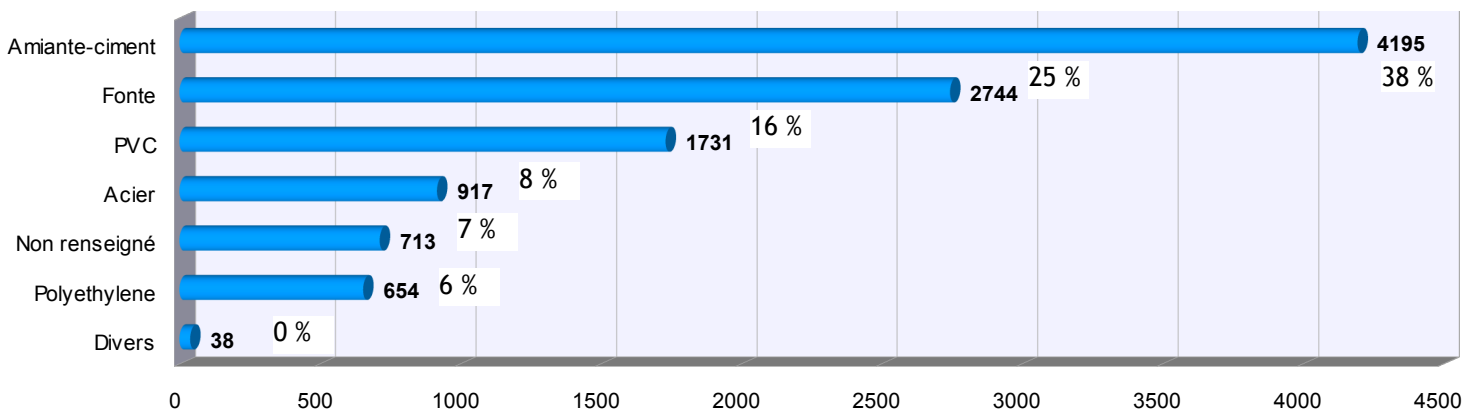
	Conditions	Points
A	Existence d'un plan des réseaux	10 / 10
	Procédure de mise à jour des plans	5 / 5
B	Inventaire des réseaux avec les diamètres, les matériaux	15 / 15
	Inventaire des réseaux avec date ou période de pose	12 / 15
C	Les plans précisent la localisation des ouvrages annexes (vannes, ventouses, purges...)	10 / 10
	Existence et mise à jour annuel des pompes et équipements électromécaniques sur les ouvrages	10 / 10
	Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10 / 10
	Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du compteur	10 / 10
	Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de fuite	10 / 10
	Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions (Réparations, travaux,)	10 / 10
	Existence d'un programme pluriannuel de renouvellement de canalisations	0 / 10
	Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux	0 / 5

L'obtention des **15 points en A** est nécessaire pour ajouter les points de la **section B**

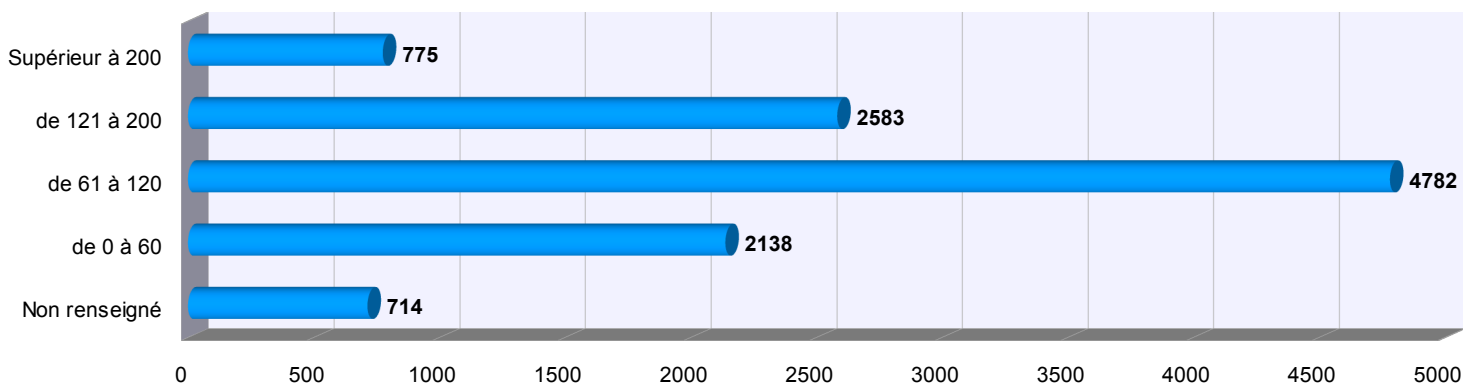
L'obtention des **40 points en A + B** est nécessaire pour ajouter les points de la **section C**

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable / 120	102	102	102	102

Répartition des matériaux des canalisations par Km de réseau



Répartition des diamètres des canalisations en millimètre par Km de réseau



Le linéaire des réseaux et les branchements d'eau potable

Nombre total de branchements d'eau potable (<i>Branchements actifs</i>)	406 965
Linéaire total des réseaux de distribution d'eau potable	10 992 km (patrimoine SIDEN-SIAN) 10 639 Km (exploités par la Régie SIDEN-SIAN Noréade Eau)

Les branchements plomb

En 2020, 684 remplacements de branchement en plomb ont été effectués et 313 nouveaux branchements en plomb ont été identifiés, notamment dans les communes adhérentes en 2020.

Nombre de branchements actifs au 31/12/2019	Nombre de branchements renouvelés en 2020	Evolution	Nombre de nouveaux branchements identifiés en 2020
19 181	684	-3,6 %	313
Nombre de branchements actifs au 31/12/2020 : 18 810 (soit 4,6 % des branchements)			

Les activités du service eau potable en nombre d'interventions dans les communes

Types	Nombre d'interventions en 2020
Réparation et maintenance sur réseaux de distribution d'eau potable	3 645
Réparation et maintenance sur branchements d'eau potable	9 727
Renouvellement de systèmes de comptage	18 779

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées / 1000 abonnés	2,45	2,03	2,37	2,17
D151	Délai maximal d'ouverture de branchements existants / jours	3	3	3	3
P152.1	Taux de respect du délai d'ouverture des branchements (%)	98,45	99,13	99,01	99,68

Le volume d'eau consommé dans les communes exploitées par la Régie SIDEN-SIAN Noréade Eau

Nature des branchements	Volumes consommés 2020 en m3
Domestiques	30 521 682
Industriels	4 399 926
Agriculteurs	2 241 145
Vente d'eau en gros	2 226 257
Bâtiments communaux (Mairie, école, ...)	680 508
Administrations (Collège, Lycées, ...)	875 986
Total des volumes consommés	40 945 504

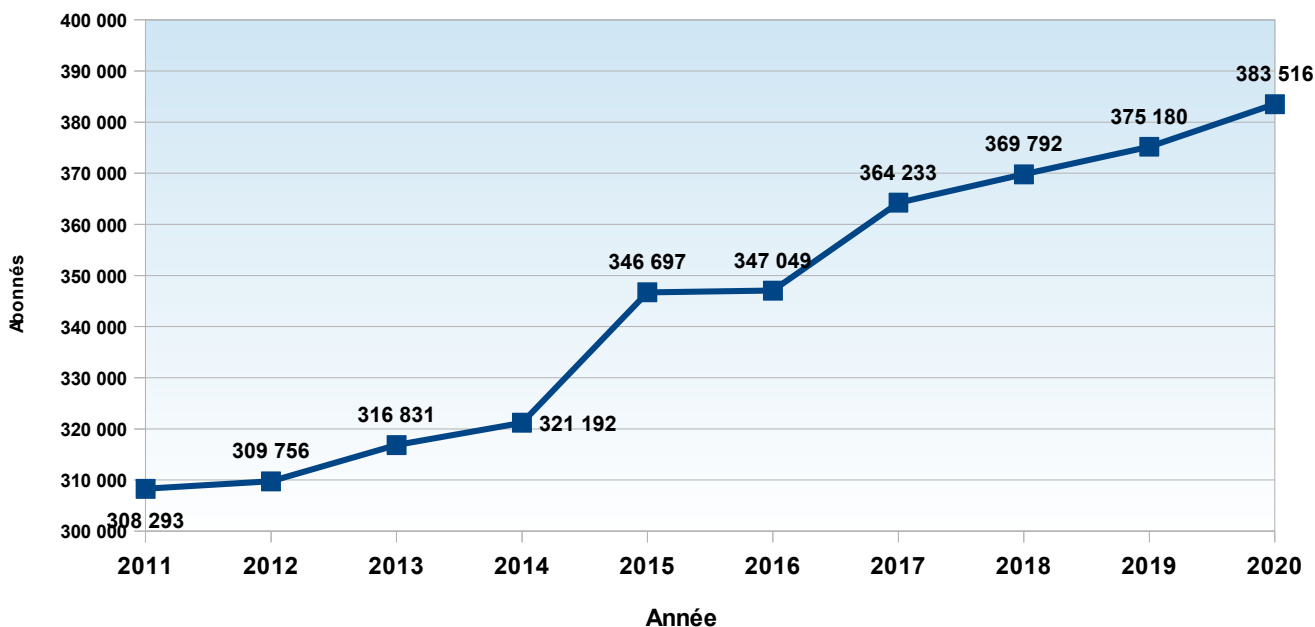
Le nombre d'abonnés des communes exploitées par la Régie SIDEN-SIAN Noréade Eau

Nature des branchements	Nombre d'abonnés 2020
Domestiques	369 926
Agriculteurs	7 491
Bâtiments communaux (Mairie, école, ...)	5 052
Industriels	648
Administrations (Collèges, Lycées, ...)	355
Vente d'eau en gros	44
Total du nombre d'abonnés	383 516

La consommation moyenne par ménage (abonnés de type domestiques) est de 82,5 m3 en 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation des ménages (m3)	80,1	81,5	80,9	81,4	82,5

Evolution des nombres d'abonnés sur la période 2011 - 2020 (+24,4 % en 10 ans)



La forte augmentation du nombre d'abonnés en 2015 s'explique par la reprise d'exploitation directe d'un nombre important de communes déjà adhérentes depuis plusieurs années, en plus de nouvelles adhésions, ainsi que de l'accroissement naturel du nombre d'habitations dans les communes adhérentes.

3.3. Tarification et recettes du service

Tarification du service d'eau potable

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 17/12/2020 fixant les tarifs du service d'eau potable
- Délibération du 17/12/2020 fixant les frais d'accès au service (Série de prix)

Tarifs du service d'eau potable	Année 2020	Année 2021	Evolution %
Abonnement mensuel en € HT (Compteur calibre 15)	3,45	3,47	0,5 %
Partie proportionnelle en € HT par m3	1,317	1,324	0,5 %
Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau) en € HT	0,090	0,080	-11,1 %
Redevance de pollution (Agence de l'Eau) en € HT	0,350	0,350	0 %
T.V.A	5,5 %	5,5 %	0 %

Tarifs du service d'eau potable	Année 2020	Année 2021	Evolution %
Frais d'accès au service en € HT (Ref 07011103)	40,60	40,80	0,5 %
T.V.A	10 %	10 %	0 %

Indicateur		2018	2019	2020	2021
D102	Prix € TTC du service public de distribution d'eau potable au 1 ^{er} janvier	2,25	2,21	2,22	2,22

Recettes du service d'eau potable

Recettes du service d'eau potable		2020 (M€)	2019 (M€)	Variation (M€)
Vente d'eau	85%	64,2	63,9	0,3
Prestations de services	13%	10,0	9,6	0,4
Recettes diverses	1%	0,9	2,1	-1,2
Production immobilisée	1%	0,4	0,6	-0,2
Recettes totales	100%	75,5	76,2	-0,7

Extrait du compte financier SIDEN-SIAN Noréade Eau voté le 17/06/2021

3.4. Financement des investissements du service

Montants financiers

Service Eau Potable	2019	2020
Montant financier HT des travaux payés pendant le dernier exercice / M€	29,1	35,9 *
Montant des subventions / M€	3,3	4,0

* En 2020, prise en compte du chapitre 23 et 21 (sauf 218X), alors qu'en 2019, chapitre 23 uniquement

Etat de la dette du service

Service Eau Potable		2019	2020
En cours de la dette au 31 décembre année N (montant restant dû) / M€		29,3	29,1
Montant remboursé au cours de l'exercice / €	En capital / M€	3,2	3,1
	En intérêts / M€	1,0	0,9

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P153.2	Durée d'extinction de la dette en années	1,1	0,9	1,0	1,0

Dotation aux amortissements : 16,3 M€ (Net)

Autofinancement

Service Eau Potable	2019	2020
Autofinancement net du service en M€	26,8	25,3
Autofinancement brut du service en M€	30,0	28,4

3.5. Les programmes d'investissement du service d'eau potable

Présentation des programmes pluriannuels de travaux Eau Potable adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice (Autorisation de programme)

Les délibérations fixant les programmes pluriannuels de travaux pour l'exercice sont les suivantes :

- **Délibération du 17/12/2020** fixant les programmes du service d'eau potable

Programme pluriannuel d'investissement 2021-2026	Montant AP 2021 en M€
Autorisation de Programme « Ressources en eau et traitement »	1,9
Autorisation de Programme « Sécurisations et interconnexions »	7,6
Autorisation de Programme « Réseaux de distribution »	25,0
Autorisation de Programme « Réservoirs et citernes »	2,5
TOTAL AP Eau	37,0
Autorisation de Programme « Bâtiments administratifs »	1,6
Dépenses d'équipements hors programme de travaux (Compteurs radio relevés, etc...)	7,8

Le détail de travaux prévus se trouve en annexe de la délibération et dans l'annexe 13.

Le renouvellement des réseaux d'eau potable

Années	2016	2017	2018	2019	2020
Linéaire total des réseaux (km)	9 905,782	10 249,970	10 677,036	10 767,842	10 992,190
Linéaire renouvelé (km)	59,022	44,154	61,438	53,769	53,233

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux Eau Potable (%)	0,38	0,42	0,47	0,49

3.6. Actions de solidarité dans le domaine de l'eau

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fond de solidarité eau potable (€/m3)	0,002638	0,001961	0,001581	0,000850

En 2020, 32 922,67 € ont été versés à un fond de solidarité eau ou équivalent (Pour rappel en 2019, 59 855,63 € ont été versés).

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	2,87	3,16	3,45	3,88

L'augmentation constatée du taux d'impayés correspond à l'interdiction légale des coupures d'eau pour impayés.

Opérations de coopération décentralisée

Les délibérations suivantes ont été prises dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code Général des collectivités Territoriales :

Date de délibération	Intitulé et Bénéficiaire	Montant
13/02/2020 (Eau et Assainissement)	Soutien au projet de l'association « Grain de Sénévé » dans le village d'Agotimé-Vakpo au Togo	3 922 €
13/02/2020 (Eau et Assainissement)	Soutien au projet de l'association « Grain de Sénévé » dans le village d'Anyihénou au Togo	3 922 €
13/02/2020 (Eau et Assainissement)	Soutien au projet de l'association « Grain de Sénévé » dans le village de Kpétso Dogo Kopé au Togo	3 922 €
09/07/2020 (Eau)	Soutien au projet de coopération décentralisée de l'Association Inter'Aide pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable dans le District de Daramolo au sud de l'Ethiopie	5 371 € par an pendant 3 ans

4. La Défense Extérieure Contre l'Incendie

Au 31/12/2020, 473 communes avaient transféré leur compétence DECI au SIDEN-SIAN.

4.1. Les ouvrages de défense incendie des communes

Ouvrages	Nombre (Décembre 2020)
Poteaux et Bouches d'incendie	11 287
Citernes, réserves incendie et points d'aspiration	510

Les interventions sur les ouvrages de défense incendie

Types	Nombre (Année 2020)
Campagne de pesage des hydrants	5 342
Réponses aux permis de construire (PC, PA et CU*)	2 953
Campagne d'entretien des accès	6 563
Campagne d'entretien de la signalisation	3 749
Petites réparations d'hydrants	108
Réparations d'hydrants	119
Remises à niveau d'hydrants	17
Renouvellements d'hydrants	139
Créations d'hydrants	37
Nombre total d'interventions sur les ouvrages	19 027

* PC, PA et CU : permis de construire, permis d'aménager et certificats d'urbanisation

4.2. Tarification - autofinancement net et dépenses d'équipement

Ce service est financé par des cotisations communales. Le tarif 2021 du service a été fixé par la Délibération du 17/12/2020 : ce tarif de 5,00 € TTC par habitant est resté identique depuis 2016.

Tarification du service

Tarif du service	Année 2020	Année 2021	Evolution %
Cotisation DECI au SIDEN-SIAN par habitant en € TTC	5,00	5,00	0 %

Autofinancement net

Poste	Montant en M€
Recettes d'exploitation du service (Cotisations syndicales)	3,1
Dépenses d'exploitation du service	0,8
Annuité d'emprunts	0
Autofinancement net	2,3

Répartition des dépenses

Les dépenses d'équipements hors programmes de travaux (création et renouvellement d'hydrants) se sont élevées à 0,5 M€.

Les dépenses d'équipements sur programmes de travaux (citernes incendie) se sont élevées à 1,0 M€.

La capacité d'autofinancement non utilisée en 2020 servira à financer les autorisations de programmes d'investissements en cours.

5. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le patrimoine assainissement du SIDEN-SIAN au 31/12/2020 en quelques chiffres :

Ouvrages	Chiffres 2020
Stations d'épuration	282
Stations de pompage d'eaux usées	2 442
Linéaire de canalisations d'assainissement (séparatif, unitaire et pluvial)	7 002 Km

Indicateur		2017	2018	2019	2020
D201	Estimation du nombre d'habitants desservis	566 767	628 338	634 492	633 024

Nota : La baisse 2019-2020 est liée au retrait provisoire des communes de la Communauté de Communes Picardie des Châteaux pour 5 356 habitants desservis.

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P258.1	Taux de réclamations pour 1000 abonnés	0,81	0,67	0,61	0,65

Données du dispositif de mémorisation des réclamations : Le nombre de réclamations écrites relatives à l'assainissement collectif pour l'année 2020 s'élève à 178 pour 275 979 abonnés (pour rappel en 2019, il y avait 168 réclamations).

5.1. Les communes et leurs agglomérations d'assainissement

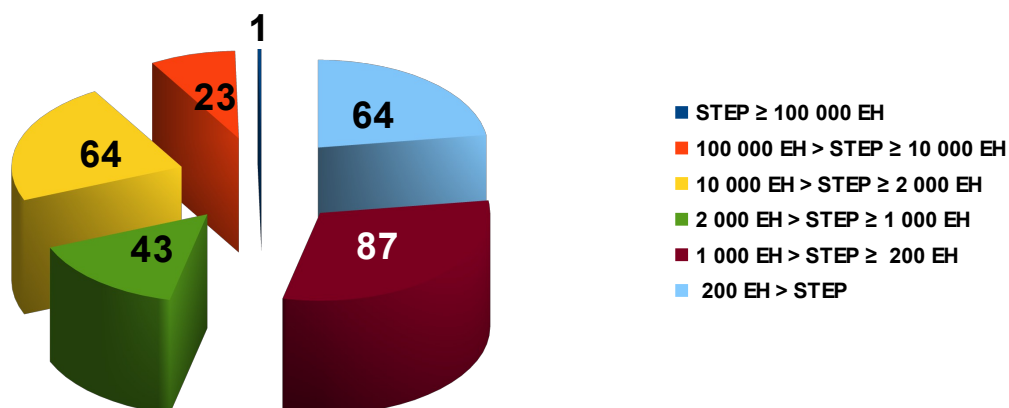
Indicateur		2017	2018	2019	2020
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (%)	91,07	92,48	93,49	94,32

Cet indicateur est calculé sur l'ensemble des communes adhérentes. Il peut régresser en fonction de nouvelles adhésions (augmentation du nombre d'abonnés à desservir). Dans l'absolu, la desserte s'améliore chaque année avec le programme d'investissements réalisé par le SIDEN-SIAN.

Les ouvrages d'épuration

Nombre total de stations d'épuration	282
Nombre total d'équivalents habitants	972 736

Représentation du nombre de stations d'épuration par classe de capacité de traitement



Répartition des capacités des stations d'épuration en nombre et en équivalents habitants

Classes de capacité des stations d'épuration (STEP)	Nombre d'ouvrages	Equivalents habitants
STEP ≥ 100 000 EH	1	110 000
100 000 EH > STEP ≥ 10 000 EH	23	441 634
10 000 EH > STEP ≥ 2 000 EH	64	311 708
2 000 EH > STEP ≥ 1 000 EH	43	60 976
1 000 EH > STEP ≥ 200 EH	87	43 503
200 EH > STEP	64	4 915

Répartition des types de traitement en nombre et en équivalents habitants

Types de traitement des stations d'épuration	Nombre d'ouvrages	Equivalents habitants
Boues activées faible charge	169	928 339
Lagunage	57	38 639
Autres	56	5 758
TOTAL	282	972 736

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions réglementaires

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P254.3	Conformité des performances d'épuration au regard de l'acte individuel (%)	95,30	95,30	94,43	94,36

L'indicateur peut fluctuer en fonction des conditions climatiques annuelles (impact de la pluie sur les réseaux unitaires), ou avec la prise en compte d'ouvrages supplémentaires suite à des nouvelles adhésions de communes ou avec l'évolution des exigences réglementaires.

Les charges reçues et rejetées par l'ensemble des stations d'épuration en 2020

Paramètres (Valeur moyenne annuelle)	Entrée (Kg/jour)	Sortie (Kg/jour)	Rendement moyen
DBO5	19 788	386	98,1 %
DCO	59 227	2 778	95,3 %
MES	28 495	562	98,0 %

Volume entrant dans les ouvrages de traitement (m3/an)	37 365 041
--	------------

Conformité de la collecte, des équipements et de la performance des stations d'épuration

Les services de Police des Eaux (DDTM du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme et DDT de l'Aisne) délivrent chaque année les jugements de conformité des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration pour l'année écoulée.

Leurs jugements sont fondés sur les données d'auto-surveillance et sur les bilans annuels transmis par la Régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement.

Depuis 2017, le taux de déversement des réseaux unitaires par temps de pluie est également pris en compte dans les jugements de conformité avec un objectif progressivement renforcé pour le département du Nord : moins de 15 % de déversement en 2016, moins de 13 % en 2017, moins de 11 % en 2018 et 2019 et moins 5 % en 2020 (pour tous les départements).

Etant donné la part importante de réseaux unitaires dans nos communes adhérentes, la prise en compte de ce nouveau critère a entraîné la perte de conformité des réseaux de collecte suivants, et donc la baisse de l'indicateur P 203.3 pour les agglomérations d'assainissement suivantes :

En 2016 et 2017 : AVESNES-SUR-HELPE, AUBY, CYSOING, FLINES-LEZ-RACHES, LE CATEAU-CAMBRESIS, MASNIERES, NEUVILLE-SUR-ESCAUT, OSTRICOURT, LECELLES-SAINT-AMAND et suite adhésion en 2018 : AUBERCHICOURT et GONDECOURT,
 En 2017 : CAULLERY, COBRIEUX, WALLERS et suite adhésion en 2018 : SOMAIN,
 En 2018 : MARQUETTE-EN-OSTREVENT, THUMERIES,
 En 2019 : ANOR, BREBIERES, BRUILLE-SAINT-AMAND, COUSOLRE, HONDSCHOOTE, LALLAING, RIEUX-EN-CAMBRESIS, SAINS-DU-NORD, SAINT-AUBERT, VITRY-EN-ARTOIS,
 En 2020 : BAILLEUL, BEAUVOIS-EN-CAMBRÉSIS (BII), BERGUES, BEUVRY-LA-FORET, HONDSCHOOTE, MORBECQUE, PONT-A-MARCQ, ROSULT, TRELON, WORMHOUT.

Les indicateurs P205.3 et P204.3 sont liés : une agglomération non conforme deux années de suite sur les performances de la station entraîne une non conformité équipement. Ainsi ces deux indicateurs se sont également dégradés car eux-même étroitement liés à la conformité de la collecte (P203.3). En effet, à partir de 2021, les données autosurveillance du réseau sont suffisamment nombreuses (5 années complètes) pour statuer sur la conformité globale de l'agglomération d'assainissement (réseau et station). Il faut limiter au maximum les déversements que ce soit sur le réseau (P203.3) ou sur le dernier déversoir en tête de station (pris en compte pour le calcul de P205.3 mais aussi P204.3).

Dès fin 2016, la Régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement a enclenché un diagnostic des réseaux ayant perdu leur conformité afin de définir les plans d'actions qui permettront :

- de réduire les apports d'eau de ruissellement dans les ouvrages (déconnexion de fossés, de surfaces imperméabilisées, ...),
- de limiter les volumes déversés par temps de pluie.

Une fois les plans d'actions définis et validés par les services de Police des Eaux, des arrêtés préfectoraux fixeront les calendriers de mise en œuvre par le SIDEN-SIAN dans chaque agglomération concernée.

Entre-temps, les réseaux de collecte sont classés « en cours de conformité (ECC) ». A partir de 2021, ils sont classés « non conformes » si le SIDEN-SIAN ne définit pas un plan d'actions ou si le SIDEN-SIAN ne met pas en œuvre le plan d'actions pour permettre un retour à la conformité selon le calendrier annoncé.

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P203.3	Conformité de la collecte des effluents (%)	69,09	66,13	56,84	39,52
P204.3	Conformité des équipements d'épuration (%)	95,91	94,48	94,06	89,43
P205.3	Conformité de la performance d'épuration (%)	87,47	85,62	87,05	79,48

La gestion des boues des stations d'épuration

Les stations d'épuration exploitées par le SIDEN-SIAN produisent chaque année plus de 8 000 tonnes de boues (en tonnes de matières sèches). Etant donné la taille moyenne de ses stations et son positionnement essentiellement en milieu rural, la Régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement privilégie le recyclage par épandage contrôlé en agriculture. Cette solution durable présente le meilleur compromis tant économique qu'écologique. Les boues conservant leur statut de déchet, le recyclage en agriculture est soumis à une réglementation stricte. L'agriculteur partenaire rend un service à la collectivité, de ce fait la Régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement prend en charge la totalité des frais engagés : épandage, conseils, analyses de boues de sols, de reliquats azotés.

Avant tout épandage, la Régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement doit obligatoirement :

- Réaliser une étude préalable. Cette étude permet de déterminer les contraintes de recyclage agricole (calendrier d'épandage, parcelles mises à disposition, études de sol) ;
- Etablir une convention avec chaque agriculteur partenaire ;
- Effectuer des analyses de boues et de sols ;
- Etablir chaque année des programmes prévisionnels d'épandage ;
- Rendre compte au préfet à la fin de chaque période d'épandage (Bilans annuels).

La crise sanitaire Covid-19 a également fortement impacté la gestion des boues d'épuration.

Dès mars 2020, les réglementations ont interdit l'épandage de boues liquides, par application du principe de précaution et à défaut d'informations et de données scientifiques garantissant l'absence totale de risques de propagation du virus du fait des épandages.

Seules les boues soumises à un processus d'hygiénisation (chimique ou thermique) pouvaient continuer à être épandues.

La Régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement a donc dû adapter l'organisation de ses filières de traitement de boues pour permettre la poursuite des épandages :

- mis en place des procédures de chaulage renforcé (surchaulage) des boues sur les sites de déshydratation,
- démonstration de l'hygiénisation des boues après surchaulage,
- arrêt complet de l'épandage de boues liquides et déshydratation systématisée,
- mise en place d'un contrôle continu du surchaulage des lots de boues déshydratées.

L'ensemble de ces actions mises en œuvre dans un délai court a permis d'épandre à l'été 2020 la quasi-totalité des boues produites dans le respect des nouvelles consignes réglementaires.

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes (%)	100	100	100	100
D203	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (en tonne de matière sèche)	8 522	8 615	8 730	9 994

Les fluctuations de l'indicateur D203 sont en partie dues à la forte variation des quantités de boues stockées en fin d'année sur chaque station. Les épandages sont conditionnés par la météo entre septembre et novembre. La poursuite de la desserte en zone d'assainissement collectif et l'amélioration des raccordements contribuent à l'augmentation de la quantité de boues produites, directement liée à la quantité de pollution traitée. Par ailleurs, l'augmentation de 2020 s'explique aussi par l'interdiction d'épandage des boues liquides liée à la crise sanitaire Covid-19 : les boues liquides sont déshydratées et un surchaulage pour hygiénisation est effectué.

Le devenir des boues des stations d'épuration

Destination des boues	2019	2020
Boues produites par les stations d'épuration en tonne de matière sèche	7 198	7 963
Boues épandues en agriculture en tonne de matière sèche	8 130	9 301
Boues mises en centre agréé de stockage de déchets ultimes ou valorisées énergétiquement (cimenterie) ou compostées - en tonne de matière sèche	600	693

La différence entre le tonnage des boues produites et celui des boues évacuées est due non seulement aux effets du stockage mais également à l'ajout de produit de conditionnement (type chaux vive léteinte et chlorure ferrique). La chaux augmente par ailleurs la valeur agronomique des boues pour l'usage en agriculture.

5.2. Les communes et leur réseau d'assainissement collectif

Le zonage d'assainissement dans les communes

Etat d'avancement des zonages approuvés	2019	2020
Nombre de communes ayant un zonage approuvé	428	431
Nombre de communes adhérentes en assainissement collectif	618	608
Taux d'avancement	69 %	71 %

Logements en zone d'assainissement collectif desservis	275 979
Logements en zone d'assainissement collectif à desservir	16 622

Chiffres au 31 / 12 / 2020

L'état d'avancement des réseaux d'assainissement collectif

454 communes, soit 75 % des communes adhérentes, sont complètement équipées (zone d'assainissement complètement desservie).

108 communes, soit 18 % des communes adhérentes, n'ont plus qu'une tranche d'extension de réseaux à réaliser pour achever la desserte de la zone d'assainissement collectif.

L'application SPIRA (Suivi du Programme d'Investissement des Réseaux d'Assainissement), développée en interne, permet notamment un suivi détaillé par commune de l'avancement concernant la desserte en Assainissement Collectif et les travaux réalisés ou restant à réaliser.

Les autorisations de déversement d'effluents industriels

Indicateur		2017	2018	2019	2020
D202	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents industriels	47	51	56	59

La liste des autorisations par station d'épuration est disponible en annexe 29.

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale

L'indicateur P202.2 traduit la bonne connaissance du patrimoine. Son calcul a été modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013. La valeur de l'indice est comprise entre 0 et 120 avec le barème de cotation suivant :

	Conditions	Points
A	Existence d'un plan des réseaux de collecte et de transport des eaux usées	10 / 10
	Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux	5 / 5
B	Existence d'un inventaire des réseaux (diamètres, matériaux) et procédure de mise à jour annuelle	10 / 10
	Inventaire des réseaux avec diamètres, matériaux (>50%) - Etat 2020: 68,39 %	2 / 5
	L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés sur plan des réseaux	0 / 10
	Inventaire des réseaux avec date ou la période de pose (>50%)	0 / 5
C	Le plan des réseaux comporte une information géographique précisant l'altimétrie des canalisations	0 / 10
	Inventaire des réseaux avec altimétrie (>50%)	0 / 5
	Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (postes de relèvement, déversoirs d'orage,...)	10 / 10
	Inventaire des équipements électromécaniques sur les ouvrages (GMAO) avec mise à jour annuelle	10 / 10
	Le plan ou l'inventaire des réseaux mentionne le nombre de branchements entre deux regards de visite	10 / 10
	L'inventaire récapitule et localise les interventions et travaux réalisés sur chaque tronçon de réseaux (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,...)	10 / 10
	Mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'enquête et d'auscultation du réseau, un document rendant compte de sa réalisation (dates, état des réseaux, notamment par caméra, travaux effectués à leur suite)	0 / 10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	0 / 5	

L'obtention des 15 points en A est nécessaire pour ajouter les points de la section B

L'obtention des 40 points en A+B est nécessaire pour ajouter les points de la section C

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	27	27	27	27

Un programme d'actions est mis en place en 2021 pour améliorer notre connaissance des caractéristiques des réseaux d'assainissement (diamètre, matériaux et année de pose). Ces actions permettront d'atteindre la barre des 40 points pour les parties A et B et ainsi valider les points de la partie C (40 points supplémentaires en 2020).

Le linéaire de réseaux d'assainissement

Linéaire total	Réseau unitaire	Réseau séparatif usé	Réseau séparatif pluvial	Réseau sous pression	Divers et non identifié	Stations de pompage
7 002 Km	1 675 Km	2 143 Km	2 165 Km	993 Km	26 Km	2 442

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte d'eaux usées (%)	0,30	0,32	0,35	0,39

Le SIDEN-SIAN poursuit l'effort sur les investissements de premier équipement en réseaux et stations d'épuration. Un programme technique a été également mis en place pour permettre la prise en charge du renouvellement des réseaux de collecte existants. En 2020, 26 481 mètres linéaires de réseaux ont été renouvelés.

Le patrimoine auto-surveillé des communes du SIDEN-SIAN et suivi des rejets au milieu naturel

L'ensemble des ouvrages du SIDEN-SIAN concernés par l'obligation d'auto-surveillance sont équipés. Il s'agit des déversoirs d'orage et trop-pleins dont le niveau de capacité en charge brute DBO5 est supérieur ou égal à 120 kg/jour. Les déversoirs d'orage et ouvrages de déversements auto-surveillés du SIDEN-SIAN :

Ouvrages	Nombre
Déversoirs d'orage	2 022
Ouvrages de déversements auto-surveillés (Ouvrages de capacité charge brute > 120 kg/jour)	212

Sur les 212 ouvrages auto-surveillés, 133 ont pour finalité la conformité des réseaux (point Sandre « A1 ») et 79 ont pour finalité la conformité des stations d'épuration (point Sandre « A2 »).

Pour la catégorie « A1 », les prescriptions réglementaires dépendent du dimensionnement en flux de DBO5 de l'ouvrage :

<p>120 kg/jour <= DBO5 < 600 kg/jour 122 ouvrages auto-surveillés Estimation des débits déversés sur les réseaux</p>	<p>DBO5 >= 600 kg/jour 11 ouvrages auto-surveillés Mesure des débits déversés et estimation des charges déversées sur les réseaux</p>
--	--

Toutes les données issues des déversoirs d'orage et trop-pleins auto-surveillés sont transmises par l'intermédiaire d'un système de télégestion vers un logiciel de traitement et de suivi.

Des rapports mensuels sont transmis aux services de la Police de l'Eau, ainsi que les bilans annuels par agglomération d'assainissement.

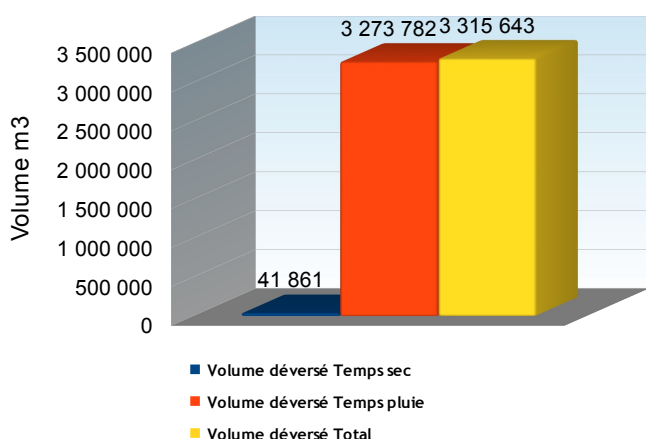
- **Estimation des débits déversés sur les réseaux**

L'estimation des débits déversés concerne les ouvrages dont le flux de DBO5 est compris entre **120 et 600 kg/jour**, soit la collecte des eaux usées d'une population comprise entre 2 000 et 10 000 habitants (ou équivalents-habitants = EH). Des travaux de mise en conformité ont été menés dans les nouvelles communes adhérentes cette année. Voir graphique page suivante.

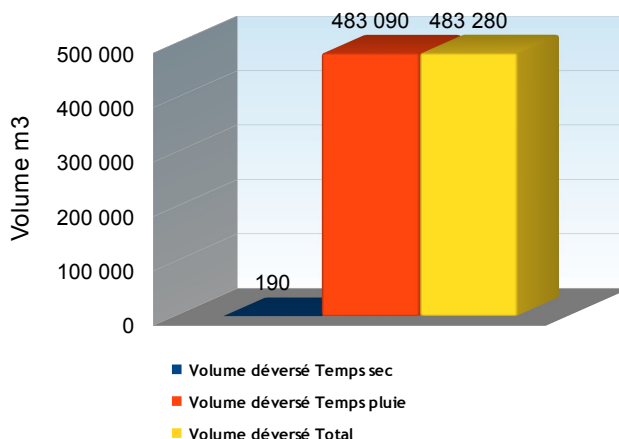
- **Mesure des débits déversés et estimation des charges déversées sur les réseaux**

La mesure des débits déversés concerne les ouvrages dont le flux de DBO5 est supérieur à **600 kg/jour**, soit la collecte des eaux usées d'une population supérieure à 10 000 habitants (ou équivalents-habitants = EH). Voir graphique page suivante.

Volumes déversés en 2020
Agglomérations > 2 000 EH



Volumes déversés en 2020
Agglomérations > 10 000 EH



Indicateur		2017	2018	2019	2020
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	110	111	114	114

Les interventions du service assainissement collectif dans les communes du SIDEN-SIAN

Ouvrages	Nombre d'interventions 2020
Bouche d'égout (Intervention curative)	1 067
Branchement assainissement	1 536
Réseau assainissement	612
Station de refoulement	78

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P252.2	Nombre de points du réseau nécessitant au moins deux interventions de curage	77	126	97	195
	Linéaire de réseau de collecte (Km) - Hors réseau pluvial	4 517	4 565	4 687	4 811
	Nombre de points du réseau nécessitant au moins deux interventions de curage pour 100 km de réseau	1,70	2,76	2,07	4,05

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers / 1000 habitants	0,01	0,02	0,01	0,01

On dénombre 6 débordements d'effluent dans les locaux d'usager en 2020.

Les linéaires de réseaux et branchements d'assainissement inspectés par caméra

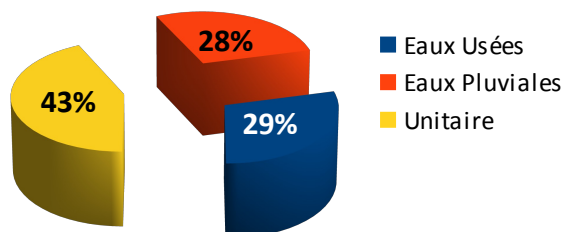
Les interventions d'inspection vidéo (ITV) de réseaux de collecte réalisées par la Régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement sont de deux types :

- Intervention curative lors de détection de dysfonctionnement de réseau (bouchage, casse,...)
- Intervention préventive lors de la programmation de travaux de voirie communale (diagnostique de réseau)

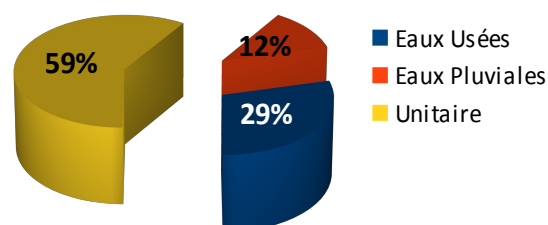
Au cours de l'année 2020, les linéaires de réseaux et branchements inspectés par caméra se décomposent de la manière suivante :

Ouvrages	Usé	Unitaire	Pluvial	Total
Réseaux (m)	16 019	23 682	15 525	55 226
Branchements (nombre)	194	389	81	664
Taux d'inspection / 100Km de réseau	0,75%	1,41%	0,72%	

Répartition des ITV par type de réseau



Répartition des ITV par type de branchement



5.3. Tarification et recettes du service

Tarification du service d'assainissement collectif

Délibération du 17/12/2020 fixant les tarifs du service d'assainissement collectif

Tarifs du service d'assainissement collectif	Année 2020	Année 2021	Evolution %
Abonnement mensuel en € HT	6,04	6,07	0,5 %
Partie proportionnelle en € HT par m3 consommé	1,720	1,729	0,5 %
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau) en € HT	0,210	0,210	0 %
T.V.A	10 %	10 %	0 %

Indicateur		2017	2018	2019	2020
D204	Prix € TTC du service public d'assainissement collectif	2,82	2,77	2,79	2,80

Recettes du service d'assainissement collectif

Recettes du service d'assainissement collectif		2020 (M€)	2019 (M€)	Variation (M€)
Redevance Assainissement	73%	58,2	58,5	-0,3
Contribution pour eaux pluviales	17%	13,2	12,9	0,3
Prestations de service	4%	3,0	3,0	-
Participation au Financement de l'Assainissement Collectif	3%	2,4	2,6	-0,2
Primes d'épuration	1%	1,2	3,5	-2,3
Recettes diverses	2%	1,4	1,6	-0,2
Production immobilisée		0,3	0,4	-0,1
Recettes totales	100%	79,7	82,5	-2,8

Extrait du compte financier SIDEN-SIAN Noréade Assainissement voté le 17/06/2021.

L'évolution annuelle est expliquée en page 25 de la présentation des comptes financiers de l'année 2020.

La Régie SIDEN-SIAN Noréade Assainissement assure la gestion des eaux pluviales des communes adhérentes au SIDEN-SIAN hors communes en Délégation de Service Public, en contrepartie du versement d'une participation du budget principal du SIDEN-SIAN.

5.4. Financement des investissements du service

Montants financiers

Service Assainissement collectif	2019	2020
Montant financier des travaux payés pendant le dernier exercice (en M€ HT)	40,9	39,5 *
Montant des subventions en M€	4,8	7,6

* En 2020, prise en compte du chapitre 23 et 21 (sauf 218X), alors qu'en 2019, chapitre 23 uniquement

Etat de la dette du service d'assainissement collectif

Service Assainissement collectif		2019	2020
En cours de la dette au 31 décembre année N (montant restant dû) / M€		93,2 (92,2 après déduction de la dette récupérable)	94,7
Montant remboursé au cours de l'exercice / M€	En capital / M€	7,1	7,5
	En intérêts / M€	2,0	1,7

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P256.2	Durée d'extinction de la dette	2,1	2,1	2,1	2,4

Dotation aux amortissements : 20,7 M€ (Net)

Autofinancement

Service Assainissement collectif	2019	2020
Autofinancement net du service en M€	37,3	32,5
Autofinancement brut du service en M€	44,4	40,0

5.5. Les programmes d'investissement du service

Présentation des programmes pluriannuels de travaux d'Assainissement Collectif du SIDEN-SIAN adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Les délibérations fixant les programmes pluriannuels de travaux pour l'exercice sont les suivantes :

- **Délibération du 17/12/2020** fixant les programmes du service d'assainissement collectif

Programme pluriannuel d'investissement 2021-2026	Montant AP 2021 en M€
Autorisation de programme « Ouvrages de traitement des eaux usées et des boues, bassins de stockage et Ouvrage de Transport des Eaux Usées »	10,0
Autorisation de programme « Nouvelles dessertes en Assainissement Collectif »	15,0
Autorisation de programme « Programme de renouvellement et d'amélioration des réseaux »	15,0
Total AP Assainissement Collectif	40,0
Dépenses d'équipement hors programmes de travaux	6,8

Le détail de travaux prévus se trouve en annexe de la délibération et dans l'annexe 31.

5.6. Actions de solidarité dans le domaine de l'eau au titre du service d'assainissement

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P207	Montant des abandons de créance ou de versements à un fond de solidarité (€/m3)	0,002330	0,001313	0,001005	0,000841

En 2020, 17 400 € ont été versés à un fond de solidarité Eau (Pour rappel, en 2019, 20 400 € ont été versés).

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	2,87	3,16	3,45	3,88

L'augmentation du taux d'impayés constatée correspond à l'interdiction légale des coupures d'eau pour impayés, entraînant le même taux d'impayés pour la partie assainissement.

6. LES EAUX PLUVIALES

Le service public d'assainissement est également chargé de gérer la compétence des eaux pluviales. Cette compétence prévoit la gestion des eaux de ruissellement, issues des immeubles d'habitation, dans les ouvrages de collecte et éventuellement de stockage et le transfert des eaux pluviales jusqu'à l'exutoire immédiat du rejet en milieu naturel. Dans la limite de leur capacité, les ouvrages précités sont également utilisés pour la gestion des eaux de ruissellement des voiries.

Dans le cadre de la gestion des eaux pluviales, le SIDEN-SIAN déploie un volet préventif visant à prescrire des aménagements et des techniques de construction favorisant l'infiltration des eaux pluviales dans les sols ou le rejet direct vers les milieux naturels.

6.1. Tarification et recettes du service

Tarification du service

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- **Délibération du 17/12/2020** fixant le tarif de la cotisation syndicale pour eaux pluviales.

Tarif du service	2020	2021	Evolution %
Cotisation syndicale pour eaux pluviales (Montant en € TTC par habitant de la commune)	20,63	20,73	0,5 %

Recettes du service

Libellé	2020
Cotisations Syndicales perçues par le SIDEN-SIAN auprès des collectivités adhérentes pour la gestion des eaux pluviales (Montant en € TTC)	14,3 M€

7. LE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

7.1. Les indicateurs du service d'assainissement non collectif

Indicateur		2017	2018	2019	2020
D301.0	Évaluation du nombre d'habitants desservis	92 959	82 987	86 034	85 270

Indicateur		2017	2018	2019	2020
D302.0	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif - sur 100	94,70	94,24	94,69	94,75

Ces indicateurs sont calculés sur l'ensemble des communes adhérentes. Ils peuvent régresser en fonction des retraits de communes ou des adhésions de communes sans zonage assainissement.

Indicateur		2017	2018	2019	2020
P301.3	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	40,6	39,3	37,2	38,0

L'évolution du cadre réglementaire lié à l'Assainissement Non Collectif, en 2010 (loi « Grenelle II ») et en 2012 (arrêté « ANC »), a été transcrite dans les pratiques des SPANC en 2013 et a permis de redémarrer les contrôles périodiques de fonctionnement en 2014, sur la base des nouveaux critères réglementaires de jugement de conformité. Le taux de conformité affiché intègre les résultats des contrôles réalisés depuis fin 2013.

7.2. Activités du service dans les communes du SIDEN-SIAN

Activités	Nombre d'interventions 2020
Contrôle de conception ANC	219
Contrôle d'exécution ANC	178
Contrôle périodique existant	3 354
Dont avis notaire complet ANC	890

7.3. Tarification et recettes du service d'assainissement non collectif

Tarification du service d'assainissement non collectif

Délibération du 17/12/2020 fixant les tarifs de l'assainissement non collectif.

Tarifs de l'assainissement non collectif	2020	2021	Evolution %
Contrôle de la conception des installations d'assainissement non collectif neuves, par dossier	82,41 € HT	82,41 € HT	0 %
Contrôle de l'exécution des installations d'assainissement non collectif neuves, par dossier	91,46 € HT	91,46 € HT	0 %
Contrôle périodique de fonctionnement et d'entretien des installations d'assainissement non collectif avec une fréquence maximale entre deux contrôles de 4 ans	35,00 € HT	35,00 € HT	0 %
Taux de TVA	10 %	10 %	0 %

Recettes et dépenses du service d'assainissement non collectif

Recettes et dépenses du service d'assainissement non collectif	2020 (k€)	2019 (k€)	Variation (k€)
Redevances de contrôle des installations	1 115	1 184	-69
Autres recettes	0	11	-11
Total recettes	1 115	1 195	-80
Dépenses de personnel	804	776	28
Autres charges	392	322	70
Total dépenses	1 196	1 098	98
RESULTAT 2020	-81	97	
Excédent antérieur	1 575	1 478	
Excédent cumulé à fin 2020	1 494	1 575	

Extrait du compte financier Assainissement Non Collectif, voté le 17/06/2021

8. LA FACTURE TYPE

La loi sur l'eau dispose que la tarification de l'eau potable et de l'assainissement peut comprendre, outre une partie fixe correspondant aux charges fixes du service, une partie variable proportionnelle au volume d'eau consommé par l'abonné.

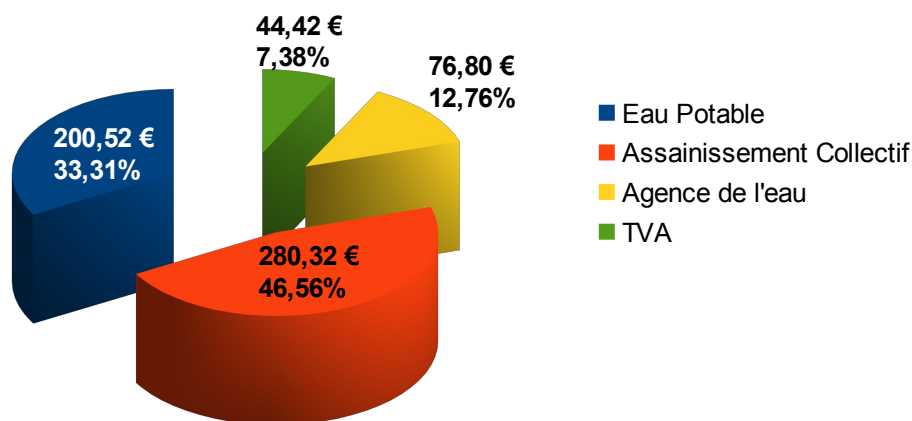
La tarification du SIDEN-SIAN a été établie selon ces prescriptions.

Les usagers du service voient donc facturer chaque semestre :

- l'abonnement dont le montant est déterminé pour l'eau potable par le calibre du compteur desservant l'abonné. Ce calibre est établi lors de la demande de raccordement en fonction de son profil de consommation.
- la partie proportionnelle en fonction de la valeur de consommation relevée ou estimée.

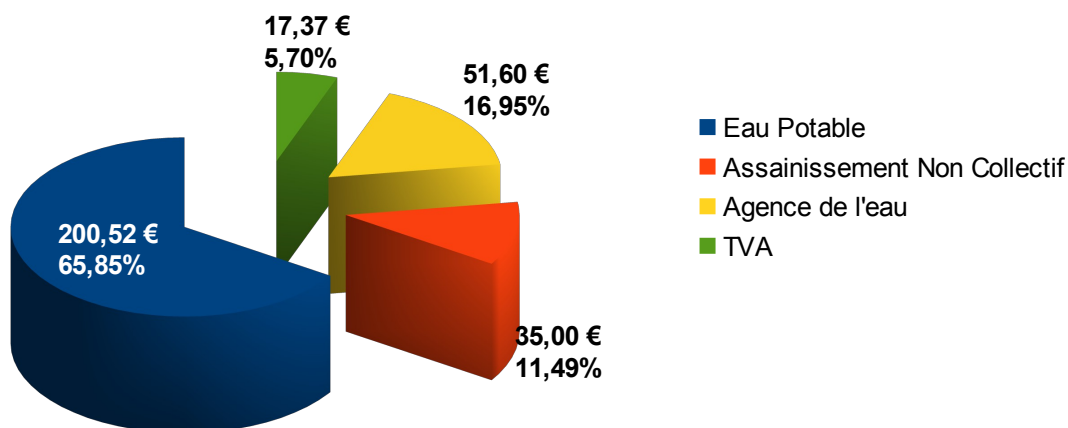
8.1. Facture type calculée avec les tarifs 2021 de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Composante d'une facture type de 120 m3 AEP/AC



8.2. Facture type calculée avec les tarifs 2021 de l'eau potable et de l'assainissement non collectif

Composante d'une facture type de 120 m3 AEP/ANC



FACTURES TYPES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3

ANNEE 2020	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU (SIDEN-SIAN Noréade Eau)					
Abonnement mensuel	12	3,4500	41,400	2,277	43,677
Consommation	120	1,3170	158,040	8,692	166,732
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	120	0,0900	10,800	0,594	11,394
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	120	0,3500	42,000	2,310	44,310
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES (SIDEN-SIAN Noréade Assainissement)					
Partie fixe	12	6,0400	72,480	7,248	79,728
Partie proportionnelle	120	1,7200	206,400	20,640	227,040
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,2100	25,200	2,520	27,720
		TOTAL	556,32	44,28	600,60

ANNEE 2021	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Variation 2020/2021
DISTRIBUTION DE L'EAU (SIDEN-SIAN Noréade Eau)						
Abonnement mensuel	12	3,4700	41,640	2,290	43,930	0,58%
Consommation	120	1,3240	158,880	8,738	167,618	0,53%
Préservation des ressources en eau	120	0,0800	9,600	0,528	10,128	-11,11%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	120	0,3500	42,000	2,310	44,310	0,00%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES (SIDEN-SIAN Noréade Assainissement)						
Partie fixe	12	6,0700	72,840	7,284	80,124	0,50%
Partie proportionnelle	120	1,7290	207,480	20,748	228,228	0,52%
Modernisation des réseaux (Agence de l'eau)	120	0,2100	25,200	2,520	27,720	0,00%
		TOTAL	557,64	44,42	602,06	0,24%

FACTURES TYPES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3

ANNEE 2020	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU (SIDEN-SIAN Noréade Eau)					
Abonnement mensuel	12	3,4500	41,400	2,277	43,677
Consommation	120	1,3170	158,040	8,692	166,732
Préservation des ressources en eau (Agence de l'eau)	120	0,0900	10,800	0,594	11,394
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	120	0,3500	42,000	2,310	44,310
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SIDEN-SIAN Noréade Assainissement)					
Partie fixe annuelle	1	35,00	35,00	3,50	38,50
		TOTAL	287,24	17,37	304,61

ANNEE 2021	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC	Variation 2020/2021
DISTRIBUTION DE L'EAU (SIDEN-SIAN Noréade Eau)						
Abonnement mensuel	12	3,4700	41,640	2,290	43,930	0,58%
Consommation	120	1,3240	158,880	8,738	167,618	0,53%
Préservation des ressources en eau	120	0,0800	9,600	0,528	10,128	-11,11%
Lutte contre la pollution (Agence de l'eau)	120	0,3500	42,000	2,310	44,310	0,00%
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SIDEN-SIAN Noréade Assainissement)						
Partie fixe annuelle	1	35,00	35,00	3,50	38,50	0,00%
		TOTAL	287,12	17,37	304,49	-0,04%

9. SYNTHÈSE DES INDICATEURS RÉGLEMENTAIRES

Répondant à une demande de la Cour des Comptes de décembre 2003, le Décret n° 2007-675 du 2 mai 2007 a introduit des indicateurs de performance dans le rapport aux communes.

Ce dispositif offre aux services des collectivités un référentiel leur permettant de s'engager dans une démarche de progrès, en suivant leur progression interannuelle et en se comparant à d'autres services. Il fournit par ailleurs aux usagers du service des éléments d'explication sur le prix de l'eau et les éclaire sur le fonctionnement des services en général.

Ces indicateurs officiels sont calculés sur l'activité globale du SIDEN-SIAN. Le tableau ci-dessous les récapitule dans l'ordre fixé par le décret.

La plupart de ces indicateurs ont été présentés et commentés dans le corps du rapport.

Degré de confiance entre parenthèses : A pour « très fiable », B pour « fiable » et C pour « peu fiable »

9.1. Les indicateurs du service public de distribution d'eau potable

INDICATEURS		2017	2018	2019	2020
Indicateurs descriptifs					
D101 (A)	Nombre d'habitants desservis au 31 décembre de l'année	880 368	921 081	926 296	941 868
D102 (A)	Prix TTC du service de distribution d'eau potable (€/m ³) Année n+1	2,25	2,21	2,22	2,22
D151 (A)	Délai maximal d'ouverture des branchements existants (jours)	3	3	3	3
Indicateurs de performance					
P101.1 (A)	Taux de conformité microbiologique des prélèvements sur les eaux (%)	99,98	99,96	99,95	99,99
P102.1 (A)	Taux de conformité physico-chimique des prélèvements sur les eaux (%)	99,86	99,79	99,90	99,88
P151.1 (B)	Taux d' occurrence des interruptions de service non programmées (/1000 abonnés)	2,45	2,03	2,37	2,17
P152.1 (A)	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements (%)	98,45	99,13	99,01	99,68
P154.0 (A)	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	2,87	3,16	3,45	3,88
P155.1 (B)	Taux de réclamations (/ 1000 abonnés)	1,34	1,23	1,59	1,12
P109.0 (A)	Montant des abandons de créances ou de versements à un fond de solidarité (€ / M ³)	0,002638	0,001961	0,001581	0,000850
P103.2 (A)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (/120)	102	102	102	102
P107.2 (B)	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (%)	0,38	0,42	0,47	0,49
P153.2 (A)	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (années)	1,1	0,9	1,0	1,0
P104.3 (A)	Rendement du réseau d'eau potable (%)	76,41	76,60	76,69	75,42
P105.3 (A)	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/jour)	3,54	3,48	3,73	3,69
P106.3 (A)	Indice linéaire des pertes en réseau (m ³ /km/jour)	3,36	3,31	3,39	3,52
P108.3 (A)	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (%)	72,28	72,06	71,89	72,10

9.2. Les indicateurs du service public d'assainissement collectif

INDICATEURS		2017	2018	2019	2020
Indicateurs descriptifs					
D201 (C)	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte	566 767	628 338	634 492	633 024
D202 (A)	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	47	51	56	59
D203 (A)	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (TMS)	8 522	8 615	8 730	9 994
D204 (A)	Prix TTC du service d'assainissement (€/m ³) Année n+1	2,82	2,77	2,79	2,80
Indicateurs de performance					
P201.1 (C)	Taux de desserte par des réseaux de collecte d'eaux usées (%)	91,07	92,48	93,49	94,32
P251.1 (B)	Taux de débordement des effluents dans les locaux d'usagers (%)	0,01	0,02	0,01	0,01
P257.0 (A)	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	2,87	3,16	3,45	3,88
P258.1 (B)	Taux de réclamations (/ 1000 abonnés)	0,81	0,67	0,61	0,65
P207.0 (A)	Montant des abandons de créances ou de versements à un fond de solidarité (€/m ³)	0,002330	0,001313	0,001005	0,000841
P202.2 (A)	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte (/120)	27	27	27	27
P252.2 (B)	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage (/ 100km de réseaux)	1,70	2,76	2,07	4,05
P253.2 (B)	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (%)	0,30	0,32	0,35	0,39
P256.2 (A)	Durée d'extinction de la dette de la collectivité (années)	2,1	2,1	2,1	2,4
P203.3 (A)	Conformité de la collecte des effluents (%)	69,09	66,13	56,84	39,52
P204.3 (A)	Conformité des équipements des ouvrages d'épuration (%)	95,91	94,48	94,06	89,43
P205.3 (A)	Conformité des performances des ouvrages d'épuration (%)	87,47	85,62	87,05	79,48
P206.3 (B)	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes (%)	100	100	100	100
P254.3 (A)	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel (%)	95,30	95,30	94,43	94,36
P255.3 (A)	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte d'eaux usées (/120)	110	111	114	114

9.3. Les indicateurs du service public d'assainissement non collectif

INDICATEURS		2017	2018	2019	2020
Indicateurs descriptifs					
D301.0 (C)	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le service public d'assainissement non collectif	92 959	82 987	86 034	85 270
D302.0 (B)	Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (/100)	94,70	94,24	94,69	94,75
Indicateurs de performance					
P301.3 (B)	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	40,6	39,3	37,2	38,0



Code Général des Collectivités Territoriales
Articles D 2224-1-2-3 et Annexes V & VI